

Des spécialistes canadiens commentent les inquiétudes entourant les mèches des appareils Medtronic Sprint Fidelis

Québec – mardi le 23 octobre 2007
EMBARGO JUSQU'À 10 HAE

Réunis dans le cadre du Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire de Québec, la Société canadienne de rythmologie (SCR), un groupe de professionnels représentant les spécialistes canadiens des arythmies cardiaques, a émis une déclaration aujourd'hui quant aux récentes préoccupations énoncées au sujet des mèches de la gamme de défibrillateurs cardiaques implantables Medtronic Sprint Fidelis (modèles 6930, 6931, 6948 et 6949).

« La *Société canadienne de rythmologie* collabore avec Medtronic Canada afin de diffuser à nos membres notre point de vue sur cette question et demander des éclaircissements quant à la nature des inquiétudes soulevées, les risques auxquels les patients sont exposés, et les solutions possibles », dit Dr Martin Gardner, président de la SCR.

Medtronic Canada a fait parvenir une lettre aux médecins canadiens le 15 octobre 2007 au sujet d'un problème avec les mèches ICD des produits Medtronic Sprint Fidelis (modèles 6930, 6931, 6948 et 6949). Cette lettre répondait à l'inquiétude croissante au sujet d'un faible risque de fissure dans le fil qui relie le défibrillateur au cœur du patient. Dans le monde entier, cinq cas de décès sont présentement à l'étude, car on soupçonne que la mèche aurait pu y être un facteur contributif possible ou probable.

Medtronic estime que 5 955 mèches potentiellement affectés ont été implantées chez des patients canadiens depuis l'arrivée de ces mèches en 2004.

« Nous ne souhaitons pas alarmer inutilement les patients, dit Dr Andrew Krahn, président du Groupe de travail de la SCR sur les Avis concernant des appareils. Les nouvelles implantations de ces mèches ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre et à ce jour, les mèches affectées représentent autour d'un pour cent de toutes celles qui ont été implantées. Ceci étant dit, il est important que les patients soient sensibilisés au problème et discutent de la question avec leur médecin ou leur spécialiste. »

La SCR a affiché une suggestion de lettre sur son site Web www.chrsonline.ca à l'intention des médecins pour informer leurs patients, et les encourage à les contacter immédiatement. La SCR a préparé un sommaire et des recommandations destinés à ses membres, que l'on retrouve aussi sur le site Web destiné aux professionnels de la santé.

Dr Denis Roy de la Société canadienne de cardiologie appuie les efforts de la SCR dans le but d'informer les professionnels et leurs patients. « Il est important que les médecins et leurs patients aient accès à des renseignements opportuns sur le problème, les risques et la solution. La SCR offre un service important en produisant cette déclaration. »

Le problème en question peut occasionner des secousses électriques inappropriées et plus rarement, des problèmes potentiels à administrer des secousses à haute intensité capables de sauver des vies. La surveillance routinière pourrait ne pas détecter un tel problème de rendement des mèches avant que le patient n'ait ressenti une secousse.

« Il est aussi important de reconnaître que pour la plupart des patients, le risque associé au remplacement de la mèche pourrait être de loin supérieur à celui du non remplacement, à moins qu'il y ait des preuves de mauvais fonctionnement de la mèche, dit Dr Krahn. Le remplacement de la mèche n'est pas généralement recommandé, mais cette décision doit être prit cas par cas par les médecins. »

« La SCR a communiqué avec ses membres et collaboré avec Medtronic et Santé Canada afin d'agir et de diffuser largement ce message. La sécurité des patients est au sommet de nos priorités », dit Dr Gardner de la Société.

-30-

Les spécialistes canadiens des arythmies cardiaques, représentés par la *Société canadienne de rythmologie*, s'efforcent de promouvoir les pratiques fondées sur des données scientifiques au Canada. Le texte intégral de la déclaration de la SCR sur les mèches des appareils Medtronic Sprint Fidelis est disponible sur www.chrsonline.ca

Pour entrevues (23 octobre), prière de communiquer avec la salle des médias du Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire au 418 649 5215

ou avec Andrew Krahn 519 318 8787 (cell) ou Martin Gardner 902 221 4747(cell)